

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 806

Artikel: [Le Grand Conseil a voté la modification constitutionnelle en faveur du suffrage féminin : suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Fraise & C^{ie}
TEINTURIERSLivraisons rapides et soignées de
tous travaux de
Teinture et NettoyageMagasins : 5, Quai des Bergues - Tél. 247.35
7, Rue de Rive - Tél. 519.57
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 417.59
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95La femme avisée sait que le beau
linge durable s'achète àLA LINIÈRE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
Linge de maison

LAINES ET BAS

DURUZ

CROIX - D'OR, 3

Articles de bébés

(suite de la page 2)

On accuse les groupements féminins non politiques d'avoir commencé par bouder et de n'avoir aucune expérience des campagnes électorales.

La proposition de M. Léon Nicole n'a pas été adoptée avec empressement par les groupements féminins, précisément à cause de cette question financière. Les caisses des sociétés ont à faire face à de nombreuses dépenses de solidarité, elles n'étaient pas équipées pour une vaste propagande. On peut bien comprendre qu'elles ne pouvaient se jeter dans l'aventure de gaieté de cœur, comme les groupes qui faisaient de la chose une affaire de parti politique.

Prétendre que les groupes neutres n'étaient pas prêts à mener une campagne, voilà qui est fort ! Depuis quarante-quatre ans, le suffrage féminin poursuit incessamment sa propagande. Le *Mouvement Féministe* travaille et forme l'opinion publique depuis quarante ans : chaque fois que la question du suffrage féminin est posée, un comité se forme et nous comptons des femmes qui ont l'expérience de tous les scrutins : 1921, 1941, 1946... Elles sont en tous cas mieux au courant de la question que l'informateur de *Trente Jours* qui nous paraît fraîchement arrivé de quelque brousse lointaine. Si celui-ci avait seulement considéré, quelques instants, les statistiques de participation des électrices dans les divers bureaux de vote, il aurait constaté que les quartiers non ouvriers, comme les Eaux-Vives ou Champel, ont « donné » aussi fort que la Jonction ou les Charmilles.

La conclusion de l'article est de pure fantaisie : le Comité d'action n'a évincé personne et il a travaillé sans parti, avec tous ceux qui voulaient rester neutres. Parallèlement des groupes politiques ou confessionnels ont mené leur propagande sans jamais se nuire les uns aux autres ; à la grande séance de la Salle communale, tous les publics étaient présents, communicant dans le même enthousiasme.

DE-CI, DE-LA (suite)

On sait que les organisations non-gouvernementales qui jouissent à l'ONU du statut consultatif, tiennent leur conférence tous les deux ans. Les délégués de ces organisations se rencontreront à Genève, les 25, 26 et 27 juin prochains.

HOTEL MIRABEAU

4, rue de Candolle - GENÈVE

La maison où l'on revient. - Tout confort

Emissions féminines sur les ondes mondiales

Dans le *Bulletin* trimestriel du Conseil international des femmes, du mois de janvier 1953, on trouve les rapports des diverses commissions permanentes du Conseil, présentés à la conférence de Reading en septembre. Nous détachons quelques informations sur les émissions radiophoniques féminines dans le monde, le rapport est de Mlle Elisabeth Long (Canada), présidente.

On travaille, dans une sous-commission de l'ONU, à l'élaboration d'un code moral pour les journalistes et ceux qui écrivent des films ou des textes radiophoniques, afin que soient respectées la liberté et l'exactitude de l'information. Le Conseil international, désirant soutenir le principe de la liberté de parole sur les ondes, avait recommandé l'établissement de listes d'émissions sur ondes courtes. Le Canada et le Royaume-Uni vont organiser ces sortes de listes.

Mlle D. Kreis, chef des émissions parlées à Radio-Genève, a créé un système d'échanges d'enregistrements présentant des nouvelles et des descriptions de la vie féminine dans différents pays.

La radio de Nlle Zélande a réussi à organiser le premier service, probablement, d'émissions féminines destinées à une région peu développée, à Samoa.

En effet, il y a déjà une année, avait commencé une « heure des ménagères ». Mais les chefs de village et les orateurs habituels s'opposèrent à cet envahissement régulier de l'horaire pour des femmes ! Il

fallait céder. Pendant un an, ce fut le silence. Puis, en novembre 1951, le directeur des émissions essaya de les rétablir, une fois par mois. Il n'y eut pas de protestation, on instaura alors une heure des mères, tous les quinze jours. On parle avant tout des questions intéressant la santé et l'hygiène villageoises, les allocutions sont coupées de chants, parce que, semble-t-il, chez les Samoens, les chants ont l'écho de tous les aspects de l'existence : les plaintes à propos des trous qui coupent les routes, aussi bien que les appels à la bonne entente entre les chefs.

Actuellement les chants de l'heure des mères à la radio traduisent l'éveil d'un sentiment féministe grandissant dans la population.

L'UNESCO étudie tous les moyens de répandre l'instruction, de faire de l'éducation par la radio, dans les régions dépourvues de possibilités intellectuelles, aussi est-ce à ses services qu'il faut s'adresser lorsqu'un Conseil cherche à mettre des émissions instructives à la portée de la population féminine et lorsqu'on veut organiser des heures d'écoute avec poste de réception collectif à bon compte.

Les femmes doivent s'efforcer de se faire entendre sur les ondes, aujourd'hui, comme jadis, dans les assemblées. Autres temps, autres mœurs, mais on a toujours besoin que retentisse la voix de l'honnêteté, de la sagesse et de l'idéal.

Union suisse pour la moralité
publique

Après de longs pourparlers, la Communauté de Travail pour la Lutte contre la Prostitution et l'Association Nationale Suisse contre la Traite des Femmes et des Enfants, ont fusionné en 1952.

L'Union Suisse pour la Moralité publique a été constituée le 20 mars 1952. La nouvelle société reprend dans son programme les buts particuliers aux deux organisations susmentionnées, à savoir :

a) la lutte contre le trafic des êtres humains, la lutte contre la réglementation de la prostitution, pour la prévention de la prostitution et pour la réadaptation à la vie sociale des personnes impliquées dans la prostitution.

b) Elle combat aussi tout ce qui, par la parole, l'imprimé, le film, la radiodiffusion, la télévision ou par d'autres moyens, tend à abaisser la moralité publique.

c) Elle encourage tout ce qui est de nature à élever la moralité publique, notamment la formation d'une opinion publique saine et éclairée dans ce domaine.

L'Association se compose d'associations et de membres individuels. D'autres personnes morales (communes, par exemple) peuvent y adhérer.

L'USMP a été reconnue comme branche suisse par la Fédération abolitionniste internationale dont elle accepte les buts et les principes statutaires. Elle constitue également le Comité suisse du Bureau international pour la répression de la traite des personnes.

La présidence est assumée par M. le juge Maurice Veillard, Monténon 1, Lausanne. La trésorerie est confiée à Mme Niquille, av. St-Paul 7, Fribourg (c. c. p. II a. 002356).

Ouvroir de l'Union des Femmes
(Genève)

L'assemblée générale de l'Ouvroir de l'Union des Femmes a eu lieu le 9 mars. Nous extrayons du rapport de la présidente les lignes suivantes : « A la fin de 1952, nous avons eu le plaisir de constater que le chiffre d'affaires avait été supérieur à celui de 1951. En effet, nous avons fait cette dernière année, pour fr. 68.288,43 de ventes. Les frais généraux ont été un peu supérieurs aussi : importante commande de sacs en papier, publicité accrue, légère augmentation du salaire des employées. Par contre, les achats de tissus ont été un peu moins importants, ce qui fait que l'inventaire à fin 1952 accuse un chiffre plus bas que celui de l'année précédente. Bien que cet exercice paraisse assez favorable, nous avons un déficit de fr. 1.405,42. Cet excédent de dépenses aurait été encore plus grand sans l'allocation de fr. 1.000, de la Ville de Genève et celle

de fr. 300 de l'Union des Institutrices primaires, à qui nous remercions nos plus vifs remerciements. L'Ouvroir a occupé, en 1952, 70 personnes, soit 4 employées, 18 ouvrières régulières et 48 ouvrières temporaires. Le total des salaires versés aux ouvrières, a été de fr. 26.646,15.

En juin, ont eu lieu trois ventes en plein air, à la campagne : à Cartigny (fr. 201,10), à Chancy (fr. 174,—), à Satigny (fr. 271,10).

L'Ouvroir a accepté de collaborer avec l'Aide aux Invalides : une infirme reçoit régulièrement du travail.

Après avoir entendu le rapport de Mme Y. Oltramare, quelques membres de la Société ont pris la parole pour faire des suggestions au comité qui ne manquera pas d'en tenir compte.

Que chacune soutienne l'Ouvroir en y faisant quelque achat.

Gymnastique

Groupe de pupillettes (Genève)

C'est en 1943 que l'Association cantonale de gymnastique féminine jugea nécessaire d'organiser sa Commission de pupillettes, estimant très justement que la gymnastique pour fillettes et jeunes filles devait être confiée et surtout surveillée par des personnes de leur sexe. Trop souvent, auparavant, on pouvait voir des classes imiter, avec combien de difficultés et on le comprendra aisément, les mouvements imposés aux garçons.

Lors du 100^e anniversaire de Genève-Ville, en 1943, sur la Plaine de Plainpalais, ce fut une révélation de voir évoluer les fillettes et, depuis, il ne s'est pas passé d'années sans que des progrès fussent accomplis par les sections de pupillettes. Cela est dû au travail constant de la Commission cantonale qui dirige avec compétence, au point de vue technique, Mme Adèle Moret, et à la surveillance des classes par la Commission elle-même présidée par Mme Ida Chappuis, l'actuelle présidente de l'A. C. G. G. F.

La prochaine Journée cantonale des pupilles et pupillettes que Genève-Grottes organisera le 10 mai prochain, verra les fillettes-gymnastes renouveler leurs productions et leurs concours.

Fonctionnaires fédérales

En 1951, l'Alliance de sociétés féminines suisses avait procédé à une enquête auprès du personnel féminin dans les bureaux fédéraux. Les résultats des réponses obtenues — la proportion n'est pas considérable — ont été publiés et commentés par Mme Helen Kaiser-Frey (Die Stellung der Frau im Bundesdienst).

On relève que les exigences touchant la

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET
Tél. 2.92.27

- Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

Donnettes et nappes de Gruyère
Toiles et flisages à la main

Art Rustique Suisse
Travail artisanal du pays
H. CUÉNOD
Av. Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
Tél. 22.31.10

Bijoux paysannes
Pailles tessoniennes
Poteries et bois sculptés
Grand choix de tableaux imprimés
avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Spécialité : La fiche comptable

Imprimerie Th. Ebehard

LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

préparation professionnelle sont assez sévères pour celles qui se présentent à un poste de fonctionnaire. Pourtant, on les maintient dans les classes de salaire les plus basses, il existe même, à leur intention, deux degrés en-dessous de la 25^{me} classe et auxquels sont rattachés les aides et auxiliaires.

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 4 avril, à 14 h. :

Arc-en-ciel, émission spéciale de Pâques.

Mercredi 15 avril, à 18 h. 30 :

Enquête sur les métiers féminins, par Yvette Z'Graggen : Les plus de quarante ans.

Samedi 18 avril, à 14 h. :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme. Invitée de la quinzaine : Laure Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg.

Garnet de la Quinzaine

Du jeudi 2 avril au jeudi 9 avril

Genève : Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont. Fermeture de Pâques du local.

Lundi 13 avril

Genève : Restaurant du Boulevard, 20, Bd Georges-Favon, 12 h. : Déjeuner du Club des femmes de carrières libérales et commerciales (fr. 3 ou fr. 3.50) - 13 h., Café noir.

Vendredi 17 avril

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30 : Débat organisé par la Commission pour la Sauvegarde de la jeunesse, sur *Maison pour la jeunesse*, sujet introduit par Mlle C. Ducret et M. J. Vittori.

Genève : Tea-room de la Bourse, place de la Fusterie 14, à 20 h. 30 : Club des femmes de carrières libérales et commerciales, causerie de Mme Schrader-Rivollet, *Enquêtes faites par l'Association internationale, dont ce club fait partie, sur différents statuts professionnels.*

Jeudi 23 avril

Genève : Union des femmes, rendez-vous, pl. Bel-Air, trolleybus à 14 h. 48, pour aller visiter la fabrique de cigarettes, *British American Tobacco Ltd.*

Du 11 au 21 avril

Bâle : A la Foire, stand de l'Institut ménager suisse, Halle XII, stand 4312.

Lundi 27 avril

Genève : Hôtel Victoria, 11, rue Pierre-Fatio, à 20 h. 30 : *La femme au cours de l'histoire*, conférence de Mlle Gillot, de Paris.

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ

(MOLARD)

GENÈVE

TÉLÉPHONE 4 03 26